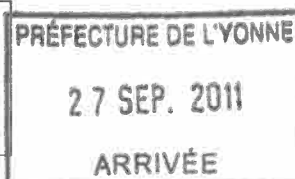


Département de l'Yonne**Communauté de
Communes du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	14 septembre 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	14 septembre 2011	En exercice: 29
		Présents : 29
		Votants : 29

**Séance du 26 septembre 2011**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six septembre deux mille onze à dix neuf heures, à l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant de Madame Miren MATIVET-KERBRAT), Monsieur Yann CHANDIVERT (suppléant de Monsieur Yves GENTY), Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves GENTY, suppléé par M. Yann CHANDIVERT
Madame Miren MATIVET-KERBRAT, suppléée par M. Mohamed BELKAID

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : prix de vente des sacs de collecte sélective (sacs jaunes)

OBJET : prix de vente des sacs de collecte sélective (sacs jaunes)

La communauté de communes du Jovinien a décidé de doter en bacs tous les producteurs du territoire lors du passage à la collecte sélective en porte-à-porte, exception faite pour les foyers résidant en habitat collectif et pour ceux n'ayant pas la place de stocker un bac.

Après consultation et analyse des offres, la commission « environnement », réunie le 27 juillet 2011, a retenu la seule offre reçue et qui répondait au cahier des charges : l'entreprise PTL (Plastiques et Tissages de Luneray SAS) d'Ouville la Rivière 76860, pour la fourniture des sacs translucides « jaunes » de collecte sélective.

Il s'agit de sacs translucides de 50 litres avec lien de fermeture traditionnel portant en impression le logo de la CCJ, ils sont conditionnés en rouleaux de 25 sacs prédécoupés.

Vu l'avis favorable du bureau de la CCJ,

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à 28 voix pour et une contre (M.LEAU),

DECIDE de fixer les prix de vente aux particuliers des sacs de collecte sélective comme suit à compter du 1^{er} octobre 2011:

Sacs jaunes translucides	prix
50 sacs	3,50 €
100 sacs	7,00 €

AUTORISE le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires au recouvrement.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 27/09/2011

date de publication : 27/09/2011

